



## Objectifs et missions des Consortiums-HN

Les *Consortiums-HN* réunissent plusieurs unités et équipes issues de structures variées autour de thématiques et d'objets communs pour lesquels ils définissent des procédures et standards numériques partagés. En lien avec la TGIR, ils ont vocation à créer des synergies à l'intérieur des communautés de recherches en SHS pour favoriser leur appropriation des outils numériques et leur insertion dans la dynamique de la Science Ouverte.

Les échanges à l'intérieur des Consortiums, entre les participants et entre leurs différentes activités, entre les Consortiums et leurs communautés nationales, européennes et internationales, ainsi que ceux entre les Consortiums et la TGIR Huma-Num, y compris pour la mise en œuvre d'actions communes et de réflexions transverses, sont des éléments importants dans ce contexte.

Les travaux des consortiums doivent prendre en compte prioritairement l'objectif de production d'une valeur ajoutée aux différentes actions réalisées.

Celle-ci peut notamment passer par la création et la mutualisation d'outils et de méthodes relatives au traitement, au stockage et à la diffusion des données numériques de la recherche en SHS. Cela induit aussi le développement de « bonnes pratiques », en s'appuyant sur les échanges que les Consortiums entretiennent avec les praticiens de leurs domaines et avec les pratiques « métiers » des domaines de l'information scientifique et technique, de l'informatique et de l'édition électronique. Enfin, les Consortiums doivent permettre une bonne cohérence entre les besoins des communautés et l'ensemble des services de la TGIR Huma-Num et par-delà, les infrastructures européennes.

Les ressources et les outils développés par le consortium doivent répondre aux principes FAIR et s'inscrire dans une démarche de Science Ouverte. Les ressources doivent être déposées dans un entrepôt de confiance conforme aux principes FAIR et le consortium doit avoir une politique de signalement de l'ensemble des ressources. Les normes internationales pour les formats de fichier, les identifiants persistants, les schémas des métadonnées, l'encodage, l'archivage pérenne, ainsi que les protocoles et les logiciels utilisés, font partie des principes énoncés dans les projets menés en humanités numériques. Il convient également d'apporter une attention à la qualité des données, leur sémantisation (utilisation de référentiels, de thesaurus, d'ontologies, etc.) et aux licences qui s'appliquent sur ces données.

Dans cette perspective, les Consortiums peuvent proposer des actions qui s'orientent vers la production de livrables en particulier :

- des guides de bonnes pratiques et des manuels d'encodages des données
- des outils de traitement des données ou plateformes de données communes
- l'animation de réseaux en humanités numériques au travers d'ateliers de formation, rédaction de livres blancs, listes d'entraide et mise à disposition de savoir-faire et expertises.